📰 JOURNAL MENSUEL – ÉDITION SEPTEMBRE 2026

# Les Platanes

LES PLATANES

CONSEIL SYNDICAL LES PLATANES

## ⭐ MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL SYNDICAL

Chers copropriétaires,
Le mois se septembre est un mois clé pour la résidence : entre les installations techniques, les travaux de voirie que nous réalisons nous-mêmes et la préparation de l'AGE de novembre, nous avons besoin d'une mobilisation collective.
Les Platanes avancent, se modernisent et se sécurisent, mais cela ne peut se faire qu'avec l'implication de chacun. Merci à celles et ceux qui participent, suivent les dossiers et s'investissent pour le bien commun.
Jessica Claudel
Présidente du Conseil Syndical






## 🔊 INTERPHONES : INSTALLATION EN SEPTEMBRE DANS LES 7 ENTRÉES

Les nouveaux interphones seront installés en septembre :

- Vos vigiks actuels seront compatibles.
- Les télécommandes de portail fonctionneront aussi comme vigik sur les nouvelles platines.
- Pour commander un nouveau badge : se rapprocher de Lamy, le syndic.
- Les interphones sonneront directement sur vos téléphones portables. Je vous communiquerai le numéro à enregistrer.
- La visio sera disponible via l'application Intratone. Une documentation explicative est affichée dans la vitrine.

## 🎥 CAMÉRAS : INSTALLATION TERMINÉE DANS LES LOCAUX VÉLOS

Les caméras ont été posées fin août dans les locaux à vélos. Elles permettront d'identifier les responsables des dépôts sauvages et d'en finir avec les encombrants qui reviennent sans cesse. La copropriété ne paiera plus pour les incivilités de quelques-uns.




## 📬 BOÎTES AUX LETTRES : INSTALLATION EN COURS

- Bâtiment C : les nouvelles BAL sont posées.
- Bâtiments A et B : installation prévue en septembre, la livraison étant plus longue car il s'agit d'une commande sur mesure.

Merci aux bénévoles de la copro pour leur aide.








## CALENDRIER SOCIAL 2026

Participation libre – Volontariat – Ouvert à tous.

🥕 Samedi 05 septembre – 18h à 20h
Apéro de rentrée
Moment simple et chaleureux pour relancer la dynamique.

🎃 Samedi 31 octobre – 16h
Chasse aux bonbons Halloween
Parcours sécurisé pour les enfants

🎄 Samedi 05 décembre – 14h à 16h
Atelier décoration de Noël
Décoration du sapin et des halls.

→ Vous avez une idée d'événement ? Proposez-la !

😊

## 🚧 TRAVAUX DE VOIRIE : REPORTÉS À LA FIN DU CHANTIER DU LOCAL OM

Les travaux de voirie devaient être entièrement terminés en août, mais nous avons dû prendre une décision de bon sens : tant que le local OM n'est pas finalisé, nous ne terminerons pas la peinture de la voirie.

En effet, Pizzorno continue d'entrer dans la résidence pour accéder à l'ancien emplacement des bacs. 👉 Avec les manœuvres répétées, le risque qu'ils abîment la nouvelle peinture (zébras, double voie, marquages) est trop élevé.

Nous avons donc décidé de reporter la finalisation de la peinture à la fin des travaux du local OM, que nous espérons pour début septembre.

Ce report permettra :

- de protéger le travail réalisé,
- d'éviter de devoir tout recommencer,
- de garantir un résultat propre et durable.

Les volontaires seront recontactés via le groupe dédié dès que la date sera confirmée.

## 🍹 APÉRO DE RENTRÉE – 05 SEPTEMBRE

Nous vous attendons nombreux pour l'apéro de rentrée ! Chacun apporte ce qu'il souhaite : boissons, nourriture, sucré, salé… Moment convivial pour lancer la rentrée et peut-être accueillir des nouveaux...

## 🎾 SERVITUDE DES TENNIS : RÉSUMÉ CLAIR ET OBLIGATIONS

Acte notarié de 1962 établissant la servitude : résumé simple :

📌 1. La servitude existe, elle est notariée, elle est opposable.

L'acte précise textuellement :

« Cette parcelle profitera […] de la servitude de passage pour piéton, véhicules motorisés, canalisations souterraines pour l'eau, l'électricité, le téléphone et les égouts… »

Cette servitude est officielle, inscrite dans les titres, et concerne les parcelles du tennis.

📌 2. Ce que cela implique pour eux

Du fait de cette servitude :

- Ils bénéficient de la voirie, du portail, des réseaux, du local OM.

Donc ils doivent intégrer l'ASL.

- Et ils doivent payer les charges correspondantes :
  - portail,
  - voirie,
  - canalisations,
  - local OM (d'autant qu'ils l'utilisent déjà, notamment l'espace encombrants).

La servitude = droit d'usage → donc obligation de participation financière.

## 🎯 FIN DU NUMÉRO – SEPTEMBRE 2026

Merci pour votre engagement et votre sérieux. Les travaux d'août, l'arrivée des nouveaux voisins de la Villa Hera et les décisions importantes de novembre exigent une copropriété soudée et active. Continuons à travailler ensemble pour une résidence propre, sécurisée et harmonieuse.

Rendez-vous le 05 septembre pour l'apéro de rentrée !

Scanner le QR code pour rejoindre le groupe what's app, un groupe dédié à chaque entrée existe également.